

Projets actions 2015 2016

Projet n° 1

Adhésion et candidature de l'association Fédération Enfants-Soleil au projet de « Modernisation du système éducatif haïtien » présenté par le Gref, Haïti Futur et le Collectif Haïti de France.

1. Titre du projet:	Moderniser le système éducatif haïtien
----------------------------	--

2. Type de projet/programme :	Projet de terrain
--------------------------------------	-------------------

3. Présentation succincte du projet ou programme

a) Objet du projet et principaux résultats attendus :

-- améliorer les conditions matérielles de fonctionnement des écoles *par l'accès à l'eau et l'assainissement, la création de cantines scolaires et de jardins scolaires, l'installation de latrines ;*

-- développer une éducation de qualité *par la formation continue des maîtres et des directeurs et l'implantation de tableaux numériques interactifs;*

-- mettre en place des actions axées sur l'hygiène, la prévention de la santé et la protection de l'environnement *par des informations en direction des écoles et de la population.*

b) Pays concerné par le projet : HAÏTI

c) Public(s) ciblé(s) : les écoles de l'enseignement fondamental haïtiennes

d) Durée du projet et date de démarrage envisagée : 3 ans – début 2016

e) Principaux partenaires de la société civile locale impliqués : Collectif Haïti de France (CHF), Haïti Futur (HF), Groupement des Educateurs sans Frontières (GREF), associations françaises et haïtiennes.

Sous certaines conditions, la fédération sera candidate, pour ce projet, pour les écoles de **Verrettes Haut Dodart (Massawist) et Cité Soleil quartier 3BB (Fraternité)**.

Les points d'amélioration pour chacune de ces écoles :

Massawist : Formation des professeurs, aménagement d'une salle bibliothèque, salle de travail, en réhabilitant deux salles qui servent actuellement de bureau de direction et salle de réserve. Pose de tableaux numériques.

Ecole Fraternité : Formation des professeurs et du personnel administratif. Construction de toilettes pour la zone d'agrandissement de l'école prévue en 2016, aménagement d'un espace vert dans le nouvel espace. Aménagement dans l'une des salles de moyens d'enseignement modernes, avec tableau numérique.

Réserves : réponses aux demandes d'éclaircissement portant sur divers points du projet : financements, répartitions des responsabilités, gestion du projet...

La Fédération Enfants-Soleil étant membre du CA du Collectif Haïti, ces informations seront transmises au fur et à mesure de l'avance du projet.

Le suivi du projet est confié au secrétaire : Gérard Renard. Projet soumis au CA.

Ce projet est soumis au CA.

Projet n° 2 Construction d'une maison pour la famille Saintflus.

Evoquée lors du dernier CA, cette construction a trouvé un financement : les parrains de la famille sont disposés à verser une somme de 1000 € chaque année pour réaliser cette construction.

L'association Enfants-Soleil bourgogne a déjà reçu la somme de 1000 €. Un devis nous est parvenu, faisant état de la somme de 2000 € environ, à laquelle il faut ajouter 800 € pour les transports de

matériels, les déplacements, la supervision et autres frais.. Les travaux ne pouvant être réalisés qu'en une seule fois, la fédération avancera la somme restante, soit 1800 €.

L'Association Enfants-Soleil Haïti sera chargée de superviser cette construction qui devrait démarrer fin décembre 2015. Ce projet est soumis au CA.

Projet N°3. Construction d'une citerne à Onaville, pour le ravitaillement en eau pour usage domestique, dans un quartier sans eau.

La situation d'Onaville, où se regroupent des familles sans toit, victimes du séisme a été développée sur notre site pour les 5 constructions déjà réalisées. Cinq maisons ont été construites pour les familles sans abris, victimes du séisme, avec infrastructure pour l'électricité, et récupération de l'eau de pluie. Nous n'avons pas encore trouvé le financement pour la sixième maison.

Par contrat, un terrain a été cédé à l'association pour la construction de la citerne, par l'un des bénéficiaires d'une maison : la famille Présumé.. Les plans et le devis ont été fournis par notre ingénieur, Jérémie Wilglais, ainsi que le budget prévisionnel qui se monte à 13000 €.(Tout compris) Le projet, déposé auprès de la Région Ile de France ayant été accepté, une somme de 5000 € a été votée. 4000 € ont été versés sur le compte de l'association, qui seront mis en réserve. Nous devons désormais trouver le complément de financement, soit environ 8000 €. Dès que ce financement sera trouvé, la construction sera réalisée. L'aval du CA est demandé, pour confier à M. Renard, responsable projet, la recherche du financement qui manque.

Projet N° 4. Parrainages.

Rappel :

Mme Colin et M. Renard avaient proposé un document de travail expliquant pourquoi il serait judicieux que certains parrains transforment leur contribution sous forme de parrainage nominatif, en parrainage « action ».

Sur le principe, le CA N°1 donnait son accord pour qu'une lettre soit envoyée à tous les parrains, ce qui a été fait. Plusieurs parrains ont accepté.

Après le départ de M. Tranchant, à qui la distribution d'une partie des parrainages était confiée depuis 2011, il est proposé ce qui suit, pour la poursuite de ces dispositions :

La distribution des parrainages sera confiée à M. Jérémie Wilglais, ingénieur, actuellement en charge de la maison de Meyotte. Les distributions se feront par chèques, un compte en gourde ayant été ouvert et des carnets de chèques ayant été fournis par la banque « Sogebank ».

Plusieurs avantages : il n'y aura plus nécessité de sortir de la banque des sommes importantes en espèces, un contrôle pourra être fait depuis la France sur le compte. Les taxes sont moins lourdes pour un compte en gourdes. D'autre part, les parrainages seront distribués tous les deux mois seulement, avec l'accord des bénéficiaires, ce qui allègera la charge de travail, aussi bien en France qu'en Haïti, et les frais d'envois de courrier.

Mme Colin, responsable des parrainages, avec Mme Lahellec, seront chargées de suivre ces nouvelles dispositions.

L'approbation de ces nouvelles dispositions est soumise au CA.

Projet N° 5 Financement de l'opération chirurgicale du petit Tayler Pierre.

Il s'agit d'une opération chirurgicale urgente, pour laquelle la famille (enfants parrainés) nous a sollicités. Le coût total de l'opération se monte à 700 € sans les médicaments. Nous avons réussi à réunir la plus grande partie de cette somme, avec l'aide des parrains auxquels nous adressons nos chaleureux remerciements ; le reste a été pris sur nos fonds propres. Cet argent sera envoyé dans les jours qui suivent le CA ; l'opération devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Annie Colin, la trésorière d'Enfants-Soleil Bourgogne (et Vice- présidente de la fédération), sera chargée du suivi de cette action. Nous donnerons des nouvelles du petit Tayler Pierre dès qu'il ira mieux.

La mise en œuvre de ce projet urgent est soumis au CA.

Projet N°6. Maison Meyotte.

Cette maison, qui abrite deux étudiants, (Jérémie et Rosemate), sert de lieu de réunion pour les familles parrainées, accueille des groupes de travail d'étudiants, accueille des visiteurs régulièrement...elle est très utile, mais le loyer est cher. Le CA se prononcera sur les points suivants : La gestion de la maison, son entretien et la réception des voyageurs de passage seront confiés à ces deux personnes.

En échange, il leur sera alloué une partie des participations des visiteurs (60%) pour l'hébergement et la totalité des sommes versée pour les repas pris dans ce lieu. Ils font les courses, en utilisant un fonds de roulement, et les bénéfices leur sont attribués. Ces petits bénéfices serviront aux dépenses de leur vie quotidienne et à leurs frais de scolarité.

Une expérience, durant deux mois, a été faite lors du séjour de Gérard (août et septembre) après le départ de la famille Tranchant. Nos deux amis ont été mis en situation de responsabilité pour expérimenter le projet. Elle est tout à fait concluante, les voyageurs sont satisfaits et la maison, qui a été entièrement nettoyée et réaménagée est bien plus accueillante. Ce qui reste des participations de visiteurs est dédié aux urgences et aidera à payer le loyer.

La poursuite de ces dispositions nouvelles est soumise au CA.

Projet N° 7. Poursuite de la construction de l'école Massawist à Verrette en août 2016.

Après plusieurs contacts avec l'Association « Coup de Pouce », qui a, avec la participation de deux groupes de volontaires du 1er au 15 Août 2015 (12 volontaires), puis du 15 au 31 août (14 volontaires) aidé à la construction du rez-de- chaussée et d'une dalle de toiture devant accueillir l'étage, avec escalier et galerie ; la proposition nous a été faite de continuer cette construction avec l'apport de 2 nouveaux groupes de volontaires en août 2016.

Projet :

☒ Réaliser la construction de salles de classe de l'étage, avec un local pour l'habitation de la directrice.

☒ Transformation de deux salles d'un autre bâtiment (qui servait pour l'un de bureau, pour l'autre d'habitation pour la directrice), en une grande salle de bibliothèque et salle de travail.

L'apport de l'association « Coup de pouce » serait équivalent à celui de l'an dernier, idem pour la participation de la fédération. La directrice de l'établissement, Wista Cerfrère, une des dirigeantes de l'Association Enfants-Soleil Haïti, a proposé une participation pour l'aménagement des locaux d'habitation. Cette participation fera l'objet d'un contrat.

La réalisation de 2015 a donné d'excellents résultats, grâce à l'association Coup de Pouce et au travail très efficace des volontaires. Nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements.(voir site)

La mise en œuvre de ce projet est soumise au CA.

Projet N° 8. Voyage en Haïti de M. Gérard Renard et Annie Colin.

Comme nous finançons tous nos voyages et nos séjours, il n'est pas facile de se rendre sur place très souvent. C'est cher. Cependant un voyage est prévu au début de l'année 2016 (Mars, avril...)